



8 juin 2016

DEBOUT POUR LA POLYVALENCE !

SUPPRESSION DE POSTES D'ASSISTANTS SOCIAUX DE SECTEUR

Suite à la rencontre du 25 mai dernier avec Madame ARNAULT, vice-présidente du Conseil Départemental, chargée des Affaires sociales et Monsieur GELFI, conseiller départemental délégué à l'administration générale, en présence des directeurs et dans le cadre de notre préavis de grève le 30 mai 2016, une 2^{ème} réunion a eu lieu le jeudi 2 juin en présence des directeurs.

Le directeur général adjoint a annoncé que les élus avaient décidé de créer 1 poste (½ poste à Amboise, ½ poste à Maginot) pour soulager 2 pôles action sociale,

mais seulement 1 poste et un CDD pour 3 ans !

(Contrairement à ce qui a été annoncé par la direction de la DASHL aux équipes).

Réponse insuffisante et « solution précaire » pour assurer nos missions et répondre à la demande du public !

Nous avons immédiatement fait part de notre insatisfaction.

À ce jour, c'est le silence de l'administration !

Rappelons que lors de cette réunion, nous avons réprécisé un certain nombre d'éléments sur l'augmentation constante de notre charge de travail, l'accumulation de nombreux dispositifs depuis près de 30 ans avec le même nombre d'assistants sociaux depuis 1988 !

Nous avons souligné les efforts des professionnels pour se maintenir à flot malgré l'accroissement de la majorité des tâches.

Nous avons précisé les efforts des différentes équipes pour absorber **le travail informatique** (frappe des rapports, maîtrise des logiciels, double agendas..) le poids toujours plus important de la logistique, **le temps de travail consacré aux actions collectives** dans plusieurs Maisons Départementales de la Solidarité (Amboise, Chinon, Mame et d'autres) et **la formation des stagiaires**, non pris en compte. Nous avons rappelé que **l'activité individuelle et le nombre de ménages suivis sont en augmentation constante** ces dernières années (sources : rapports d'activité du Service Action sociale 2012, 2013).

Soulignons que le rapport d'activité de 2014 donne des résultats faussés car nous avons **123,80 ETP réels** au lieu des 127 budgétisés à cause des non remplacements.

La mission enfance, une priorité, en hausse (11,63% en 2013, 12,19% en 2014) avec une moyenne de 10,5 suivis de prévention par AS (ce qui est très important en comparaison des moyennes de suivis des mesures éducatives des pôles enfance exercés par du personnel spécialisé).

Un nombre **d'informations préoccupantes (IP) qui n'a cessé d'augmenter** : 1061 IP en 2014 contre 985 en 2013 et 874 en 2012 ! Le Territoire d'Amboise et de Tours Nord comptabilisent le plus fort taux d'IP sur 2014 !

Une action généraliste toujours croissante notamment pour tout ce qui relève de l'aide à la vie quotidienne (les aides sollicitées) indicateur d'une paupérisation de la population.

Une mission logement, toujours en hausse (montée en charge des rapports Droit de Réservation État, procédures expulsion et dossiers d'aides FSL, impayés d'énergie.

13% de réquisition de force publique en 2 ans) !

Des signalements au Parquet personnes vulnérables doublés entre 2010 et 2011 et en augmentation régulière depuis.

Quant à la **mission agrément**, nous avons fait le constat d'une activité **en baisse spectaculaire** : moins 19% d'agrément entre 2014 et 2013 avec un nombre d'assistantes maternelles et familiales en baisse également.

Nous avons la certitude que la polyvalence est méconnue et transparente comme le public pour lequel, elle travaille.

Pourtant la polyvalence est bien et doit rester la « **cheville ouvrière** » d'un service public de proximité qui répond chaque jour à la demande prégnante des personnes.

Les assistants sociaux de polyvalence espéraient avec ce projet de création du service spécialisé et donc le retrait de cette mission, une soupape et une marge de manœuvre qui leur permettraient de mieux assumer certaines missions qu'ils ne peuvent exercer faute de temps : la mission prévention (dont on a dit la hausse), l'accompagnement des allocataires du RSA, des autres publics, et de pouvoir consacrer davantage de temps aux actions collectives, à la formation et à l'information qu'il faut sans cesse actualiser dans leur métier.

Tout le personnel dédié au nouveau service « assistantes maternelles et familiales » sera constitué de personnel titulaire et le Conseil Départemental a trouvé les solutions pour créer des postes pérennes. D'autre part, l'administration a annoncé la création de 10 postes en CDD, affectés à l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) pour juin 2016, chargés d'appliquer les dispositions de la nouvelle loi sur le vieillissement et soulager les professionnels en place. Là encore, le Conseil Départemental a trouvé les moyens de renforcer l'équipe, d'autant que certains postes pourraient être pérennisés.

Mais pas de postes supplémentaires pour la polyvalence depuis tant d'années au vu de tous ces nouveaux dispositifs :

la polyvalence est donc la dernière roue du carrosse !

Toujours considérée par défaut, elle est cependant au service de toutes les missions sociales du Département !

**L'administration ne mesure pas
l'importance de la place des assistants de
polyvalence de secteur pour le quotidien
des habitants de l'Indre et Loire!**

Ne laissons pas faire !

Tous en grève le lundi 20 juin 2016

Rassemblement à 9h

**Devant le Champ Girault siège de la DGA
Solidarités**

Chaque agent peut poser une heure, 2 heures ou une demi-journée de grève.